

Mios, le 4 avril 2012



Tél. 05 56 26 66 21
Fax 05 56 26 41 69

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est convoqué à la mairie de Mios, en session extraordinaire, en séance publique, le :

MERCREDI 11 AVRIL 2012 À 19 HEURES.

Le Maire de MIOS,
François CAZIS.



ORDRE DU JOUR

1. Débat d'orientation budgétaire 2012 du service public local des transports scolaires.
2. Débat d'orientation budgétaire 2012 de l'Office de Tourisme classé en catégorie 1*
3. Débat d'orientation budgétaire 2012 du service public d'assainissement non collectif (SPANC).
4. Débat d'orientation budgétaire préalable à l'examen et au vote du budget primitif 2012 de la commune de Mios.
5. Défense de la commune dans le cadre du contentieux opposant la ville de Mios à la Société ROLLIN TP devant la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux.

6. Demande de subvention au titre du FDAEV 2012.
7. Vote du budget primitif 2012 du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).
8. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2012.
9. Vote du budget primitif 2012 de la commune de MIOS.
10. Création du budget annexe de lotissements et aménagements de zones.
11. Convention entre le Conseil Général de la Gironde et la commune de Mios pour l'opération « bus-plage » - été 2012.
Habilitation donnée à Monsieur François CAZIS, Maire, de signer ladite convention.
12. Adoption de la convention CAP 33 à intervenir entre le Conseil Général de la Gironde et la commune de Mios pour l'exercice 2012.
Autorisation donnée à Monsieur François CAZIS, Maire, de souscrire ce protocole d'accord.
13. Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS) aux fonctionnaires communaux relevant des catégories B et C et Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Elections aux fonctionnaires relevant de la catégorie A, à l'occasion d'une part des élections présidentielles des 22 avril et 6 mai 2012, et d'autre part des élections législatives des 10 et 17 juin 2012.
14. Avenant n°1 au traité de concession d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté du « Parc du Val de l'Eyre ».
Autorisation donnée à Monsieur François CAZIS, Maire de MIOS, de signer ledit avenant n°1